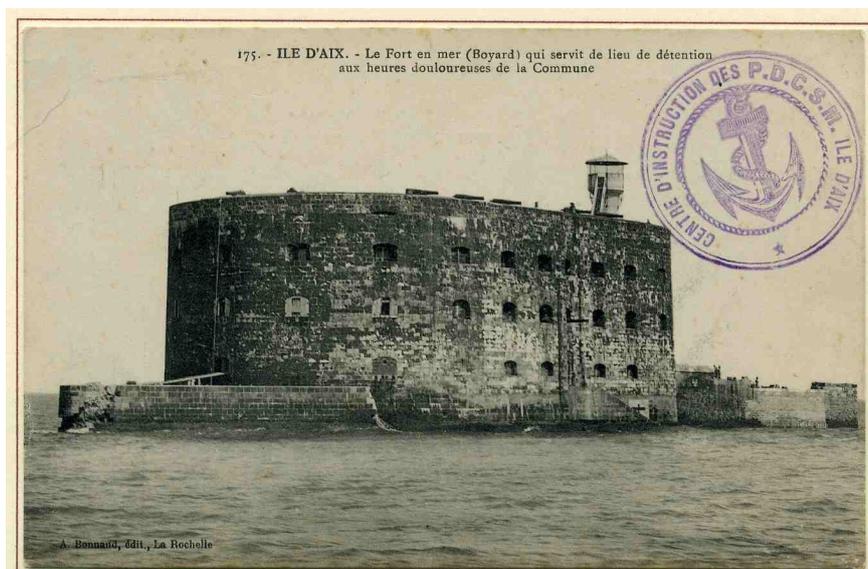


DECRYPTAGE

Le collectionneur trouve frustrant et désagréable de ne pas connaître la signification d'un sigle, d'initiales hermétiques laissant place à toutes les supputations.



En voici un exemple gratiné, les **P.D.C.S.M.** ! Qu'est-ce que ça peut bien signifier ? Ce ne sont pas les **Petits Diables du Centre Sado-Maso** ; ou alors les **Plongeurs Démineurs Centre de Secours en Mer** ? Là, c'est mieux ? Et bien, non ! C'est le **CENTRE D'INSTRUCTION**

des Postes de Défense Contre les Sous-Marins à l'ÎLE D'AIX.

Installé dans les locaux de la Marine Nationale au sémaphore de l'île d'Aix, les événements ne lui ont pas laissé le loisir de fonctionner longtemps.

Avant la déclaration de la grande guerre (4 août 1914) la défense de nos côtes concernait :

- les grands ports de guerre et de commerce
- les sémaphores placés sur tout le littoral aux endroits névralgiques. (*voir notre excellente gazette, l'échauguette n° 20*).

Car depuis le début du XX^e siècle tous les experts et stratèges militaires considèrent que le destin des nations est tributaire de la maîtrise de la mer, la puissance maritime l'emportant toujours (*cf les grands conflits des siècles précédents*) sur la puissance continentale.

Mais nous ne sommes plus à l'époque des grandes batailles navales décisives entre escadres de ligne (*exceptée la bataille du Jutland au Danemark mai 1916*) les attaques sont sournoises.

L'Allemagne dispose de 111 navires submersibles, les sous-marins. Sa flotte de haute mer est bloquée par la Royal-Navy, les sous-marins allemands attaquent à la torpille les bâtiments de surface (*cf paquebot Lusitania 7 mai 1915, 1200 morts*) et au canon

(*les s.m. en sont équipés sur le pont*) les sémaphores et les bateaux de pêche.

C'est dans ce contexte que la Marine Nationale crée les
POSTES DE DEFENSE CONTRE LES SOUS-MARINS

Ils sont positionnés à proximité des sémaphores et phares jugés stratégiques ceci afin d'éviter leur destruction et d'en éloigner les sous-marins ennemis.

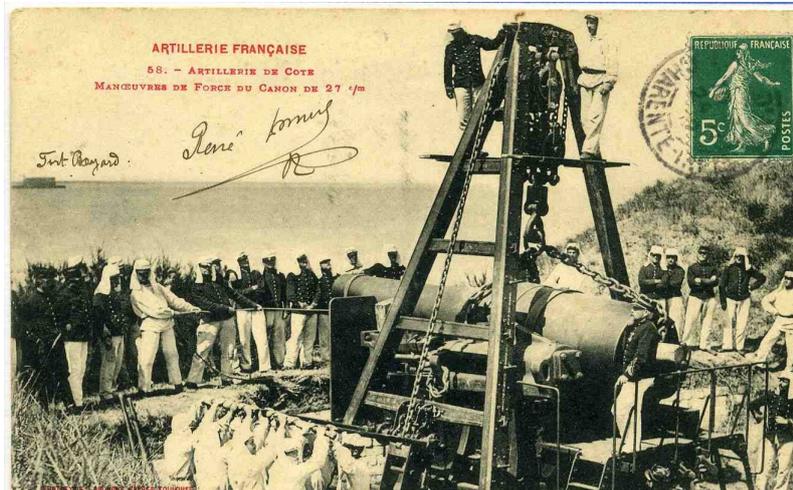
L'armement des PDCSM est constitué de canons de 90 mm modèle 1877 de Bange et d'un effectif de 20 militaires issus de régiments d'artilleurs à pieds.

Les artilleurs à pieds sont issus de l'Armée de terre et placés pour emploi auprès de la Marine nationale.

Un CENTRE D'INSTRUCTION est créé à L'ÎLE D'AIX pour leur formation. Il ne fonctionnera que pendant une année (1914 à 1915).

Dans le même temps un PDCSM est installé à L'ÎLE D'AIX pour la défense du sémaphore et du phare, de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de ROCHEFORT.

Ce système de défense ne fera jamais la preuve de son efficacité, il sera rapidement abandonné



Artillerie de côte à L'ILE D'AIX.

Nota : Il ne s'agit pas encore, ici, de canon des PDCSM.

Le fort Boyard a été signalé par l'expéditeur, qui est du 3° bataillon d'artilleurs à pieds, 5° batterie. Il écrit le 24 juin 1907 « *qu'il (lui) reste à tirer 668 jours demain.* » On est content pour lui : LA QUILLE, B...L !!!

Examinons maintenant deux cartes postales, aux visuels quelconques, mais ce n'est pas ce qui nous intéresse, comportant deux marques administratives sibyllines.

1° marque : COMMISSION A.L.V.F. CHAMP DE TIR DE ST-PIERRE QUIBERON LE REPRESENTANT DE LA COMMISSION A GROIX.

2° marque : 49° BATTERIE DES TRAVAILLEURS A.L.V.F. 10R.A.P.

1° EQUIPE

QUID de A.L.V.F. ? ? ? mention portée sur les deux cachets.



1° marque : apposée à l'île de GROIX était proposée pour quelques petits picaillons, comme « cachet d'un club de tir sportif ».

La carte est écrite le 21 juillet 1918 par le maréchal-des-logis J. PERO

« je reprends demain matin le bateau pour QUIBERON. J'ai appris que les tirs sur Belle-Île sont terminés. Ecris-moi à SAINT-PIERRE (n.b. St-Pierre Quiberon). Je ne sais pas de quoi demain sera fait, tâchons de ne pas nous en faire. Rigolons tout de même ».

2° marque : apposée à l'ÎLE D'AIX sur une carte écrite le 22 mars 1918 par ROSSIGNOL, 10° R.A.P., 49° batterie. La correspondance est familiale « ...J'arrive de la pêche avec un camarade qui veut aller en permission et il veut faire comme moi j'ai fait pour toi il a un petit garçon comme toi pour lui en faire goûter... »

Dans l'artillerie, un maréchal des logis est chef d'une pièce d'artillerie. Il est question de tirs dans la carte de Groix. Dans la 2° , le 10° RAP est un régiment d'artilleurs à pieds (pas artilleurs parachutistes comme maintenant) qui étaient en charge de l'artillerie de côte à l'ÎLE D'AIX.

L' A.L.V.F. c'est l' Artillerie Lourde sur Voie Ferrée.

L'A.L.V.F. de l'armée française est équipée de canons SAINT-CHAMOND 340B dont la portée est limitée à 37 km.

L'artillerie allemande dispose de pièces de calibre 355 portant à 47 km et de calibre 380 portant le feu à 62 km.

En 1918 et bien que la guerre touche à sa fin, la construction de canons Très Longue Portée (T.L.P.) tirant à 127 km est décidée par l'État - Major français.

Les essais ont lieu depuis le camp de tir de ST PIERRE QUIBERON, les tirs dirigés vers l'Océan Atlantique la position des points de chute se situant, au sens large, dans la baie d'AUDIERNE.

Les postes d'observation des tirs, réunis sous l'appellation administrative générique de COMMISSION A.L.V.F. sont placés à PENFRET, FORT CIGOGNES aux ÎLES GLENANS, L'ÎLE AUX MOUTONS, LESCONIL, LE GUILVINEC, ECKMÜHL, GRÂVES à l'est de L'ÎLE DE GROIX. Et c'est sur l'île de GROIX que sont centralisés les relevés télémétriques afférents aux différents points de chute des tirs à très longue portée.

Et une voie ferrée sur L'ÎLE D'AIX ? ? Mille sabords, un TGV à L' ÎLE D'AIX ? Voie ferrée signifie rails (*pas locomotive.. train... le pullman aixpress ?*)

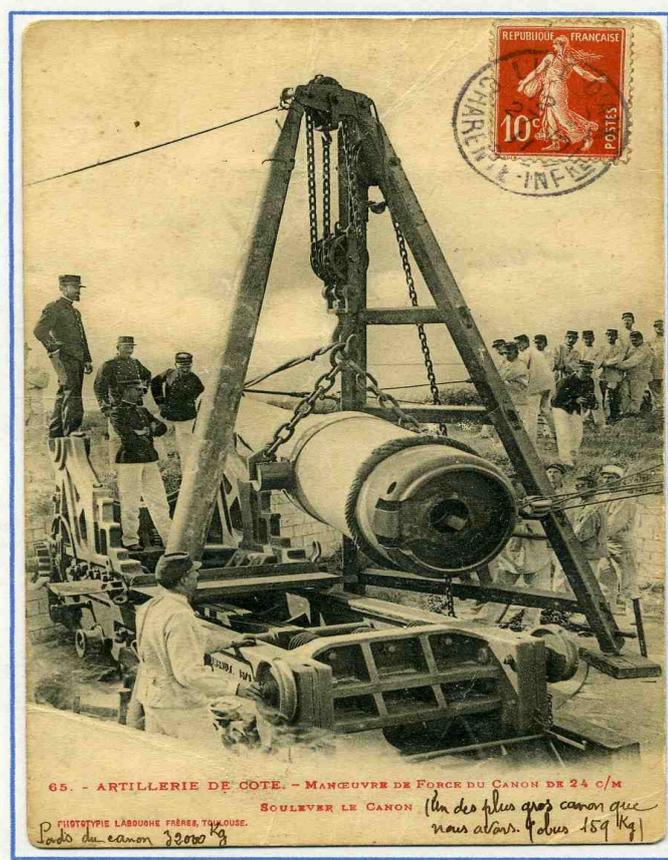
Le 7 avril 1925, Pierre CHANLAINE, journaliste éminent, président de la société des gens de lettre de France (*le P.P.D.A. de l'époque*) est en reportage sur « les îles qui meurent ».

« *Après avoir enjambé l'amas de ferrailles, d'obus vidés et de rails à voie étroite qui encombre l'embarcadère...* »

L'article est publié le 1^o mai 1925 dans le quotidien LE MATIN.

Ce sont des rails de l'A.L.V.F. dont parle le journaliste. Les militaires sont partis, les vestiges demeurent.

Ces rails servaient à acheminer les pièces lourdes sur les plates-formes des affûts de canons où elles étaient boulonnées.



Sur cette carte des éditions LABOUCHE frères à Toulouse, on distingue les rails sur lesquels repose le berceau de l'affût du canon de 24 cm. L'expéditeur de la carte est au 4^o régiment d'artilleurs à pieds, 1^o batterie, à L' ÎLE D'AIX, il écrit, le 27 octobre 1911 :

« *L'un des plus gros canons que nous avons. Obus de 150 kg, poids du canon 3 200 kg. Depuis dimanche la mer est démontée on ne peut plus recevoir les lettres, un camarade devait partir en permission il n'a pas pu...* »

De tels matériels ne pouvait être déplacés qu' à la seule force des bras.

D'où les rails de l' A.L.V.F.

Maintenant, il y a les missiles sol air , les missiles, les frappes chirurgicales, les drones.

Raymond LOËDEC